

ANIMATEUR SOCIO CULTUREL



FINANCEMENT RÉGION POSSIBLE

- ✓ Il prépare à l'exercice du métier d'animateur professionnel.
- ✓ Il travaille au sein d'une collectivité locale, ou d'une association qui organise un Accueil Collectif de Mineurs avec ou sans hébergement.
- ✓ Il peut travailler en maison pour tous, centre socioculturel, point Information Jeunesse, maison de quartier, service jeunesse, maison de retraite...
- ✓ Il peut exercer la fonction de direction d'un ACM.

Compétences du métier :

- Sens des responsabilités, adaptabilité, bon relationnel, créatif, autonome.

Conditions d'entrée :

- Etre titulaire du BAFA ou justifier de 200h d'expérience dans l'animation
- Etre titulaire du PSC1

Publics :

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion professionnelle
- Salariés en CDI/CDD
- CPF de transition
- CAP EMPLOI - AGEFIPH
- Contrat de professionnalisation

Tests de sélection :

- Une épreuve écrite d'une heure.
- Une épreuve orale, 20 minutes maximum

L'animateur (trice) :

- Encadre tout public
- Met en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduit une action d'animation dans les activités de loisirs tout public et de direction d'un accueil collectif de mineurs
- Mobilise les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ACTEURS DE FORMATION
ACTIENS PERMETTANT DE FAIRE VALOIR LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

GARD
3.0
Département



BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS

SESSION DE FORMATION

02 novembre 2021
au
21 octobre 2022

INFORMATIONS COLLECTIVES

11 février / 15 avril / 15 juin
et 07 septembre à 10h

DUREE MOYENNE

Centre : 707
Entreprise : 532

LIEU DE FORMATION

Espace Diderot
601 rue Néper
30900 NIMES

RESPONSABLE FORMATION

Mme ANDERSON Sophie
sophie.anderson@mucomnisports.fr

N°BON DE COMMANDE
PRF n°19Q05312287_4



INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

09 52 19 19 51 // www.muformation.fr // formation@mucomnisports.fr

Nous vous accompagnons
dans votre projet : projet.formation@mucomnisports.fr